

L'EXPRESS .fr

TOUS LES JOURS, TOUTE L'INFO

Faut-il interdire la burqa?

Par L'EXPRESS.fr, publié le 18/06/2009 12:57

58 députés de toutes tendances politiques soutiennent la proposition du député communiste André Guérin de créer "une commission d'enquête sur la pratique du port de la burqa et du niqab". Mais cette initiative est loin de faire l'unanimité chez les politiques.

André Gerin (PCF) a déposé une proposition de résolution afin de créer une commission d'enquête parlementaire sur le port de la burqa ou du niqab - un voile qui les recouvre entièrement -, par certaines femmes musulmanes.



REUTERS

Pas moins de 58 députés de toutes tendances politiques ont souscrit à la proposition du député communiste André Guérin de créer "une commission d'enquête sur la pratique du port de la burqa et du niqab sur le territoire national".

Le texte, dont M. Gerin espère qu'il sera soutenu par le gouvernement, a été cosigné par 58 députés de toutes tendances politiques, en particulier de droite (3 PCF, 7 PS, 43 UMP, 2 NC, 3 NI), prévoit la mise en place d'une commission de 30 membres.

La burqa, une "oppression" pour Darcos

Le ministre de l'Education nationale Xavier Darcos a jugé que le port de la burqa était une forme d'"oppression", en réagissant à la demande d'une commission parlementaire sur le sujet.

Interrogé par [l-Télé](#) sur le port de la burqa dans la rue, Xavier Darcos a déclaré: "Je respecte les convictions des uns et des autres, mais pour moi c'est une oppression".

"Imaginer une seconde qu'une jeune fille arrive en burqa à l'école de la République, c'est pour moi une horreur. Il n'en est évidemment pas question", a déclaré Xavier Darcos.

"Je suis heureux qu'on ait fait en sorte que les signes extérieurs d'appartenance religieuse et les signes sexistes aient été interdits, car il n'y a pas de raison de marquer des différences entre les sexes lorsqu'on est à l'école de la République", a-t-il dit.

Pour Pierre Lellouche, député UMP et représentant spécial de la France pour l'Afghanistan et le Pakistan, le port de la burqa est une atteinte aux droits des femmes. "Si je me bats au quotidien pour le droit des femmes en Afghanistan, vous comprendrez bien que je souhaiterais que toutes les femmes en France aient droit à leur corps et à leur personne", a-t-il déclaré.

Le PS et les Verts, opposés à une interdiction totale

En revanche Cécile Dufiot, la secrétaire générale des Verts, ne pense pas qu'une éventuelle interdiction du port du voile intégral puisse "amener quelque chose de positif", le risque étant que les femmes musulmanes concernées "disparaissent de notre vue" et que leur situation soit "pire".

Le port du voile intégral "me heurte humainement en tant que femme, en tant que féministe" mais "la stigmatisation, ça ne me semble pas être une bonne solution. Je ne pense pas que l'interdiction brutale va amener quelque chose de positif", a déclaré Mme Dufiot jeudi sur [Canal+](#).

Le risque d'une interdiction c'est que ces femmes "disparaissent de notre vue mais que ce soit pire que la situation actuelle qui profondément me choque".

Du côté du PS, on ne semble pas non plus favorable à une interdiction totale: "Je ne voudrais pas qu'en se saisissant de manière spectaculaire de ce dossier, on fasse reculer l'intégration républicaine que je souhaite", a estimé le député PS et président du Conseil général de Seine Saint-Denis, Claude Bartolone.

La proposition examinée en commission

Le texte, dont M. Gerin espère qu'il sera soutenu par le gouvernement, prévoit la mise en place d'une commission de 30 membres. Elle serait chargée de "définir des propositions afin de lutter contre ces méthodes qui constituent une atteinte aux libertés individuelles sur le territoire national".

Si elle était créée, elle devrait rendre son rapport le 30 novembre au plus tard.

"Nous sommes aujourd'hui confrontés, dans les quartiers de nos villes, au port par certaines femmes musulmanes de la burqa, voilant et enfermant intégralement le corps et la tête dans de véritables prisons ambulantes ou du niqab qui ne laisse apparaître que les yeux", écrit M. Gerin, député-maire de Vénissieux (Rhône), dans l'exposé des motifs du texte. Il juge cette "tenue vestimentaire dégradante".

"La vision de ces femmes emprisonnées nous est déjà intolérable lorsqu'elle nous vient d'Iran, d'Afghanistan, d'Arabie Saoudite... Elle est totalement inacceptable sur le sol de la République française", considère M. Gerin.

Outre André Gerin, le texte est signé notamment par Christian Bataille (PS), Patrick Beaudoin (UMP), Alain Benisti (UMP), Véronique Besse (NI, MPF), Jacques Desalangre (PCF), Nicolas Dupont-Aignan (NI), Jean-Pierre Kudeicha (PS), Pierre Lellouche (UMP), Maurice Leroy (NC), Lionel Luca (UMP), Thierry Mariani (UMP), Jacques Myard (UMP).

Déposée le 9 juin, la proposition doit maintenant être transférée et examinée en commission.

Pour qu'elle soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée- et éventuellement votée en séance publique - plusieurs scénarii sont ensuite possibles dont l'inscription par le gouvernement dans un projet de loi.